

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF (CQP ALS)

VERIFICATION TECHNIQUE PREALABLE A L'ENTREE EN FORMATION

La durée de validité de ce test est de 4 mois

Le/la stagiaire doit réaliser une épreuve pratique spécifique à l'option du CQP ALS.

Ce test valide les minimas techniques attendus pour que le candidat soit en mesure par la suite d'assurer une démonstration technique en lien avec le métier d'animateur de loisir sportif.

Prénom et nom du/de la stagiaire :

Organisme de formation :

OPTION DU CQP	CRITERES - EXIGENCES	ACQUIS	NON-ACQUIS
ACTIVITE GYMNIQUES D'ENTRETIEN ET D'EXPRESSION Réalisation d'une séance (1H) avec : - Echauffement - Cardio (possibilité d'utiliser une technique d'expression) - Renforcement musculaire / Stretching	Placement / Posture		
	Coordination		
	Capacité à l'effort		
ACTIVITE DE LA RANDONNEE DE PROXIMITE ET D'ORIENTATION Réalisation d'un parcours d'orientation (temps maximum + balisage +/- facile)	Se situer sur un plan		
	Suivre un parcours		
	Capacité à l'effort		
JEUX SPORTIFS ET JEUX D'OPPOSITION Réalisation d'une séance (1H) avec : - Echauffement - Jeu sportif	Acceptation du contact		
	Motricité, coordination, capacité à l'effort		
	Communication, travail en groupe		

Fait à :, Le

Prénom et nom du/de la formateur(trice) / évaluateur(trice) :

.....

Signature du formateur(trice / évaluateur(trice)